

Délégation académique à l'Action Culturelle
Cellule Développement des Publics des sites et musées

APPEL A CANDIDATURES
UN PROFESSEUR DU SECOND DEGRE
POUR LE SERVICE EDUCATIF
DES SITES ET MUSEES DEPARTEMENTAUX DE SEINE-MARITIME

Contexte

La cellule Développement des publics des sites et musées départementaux propose et met en œuvre, avec les autres services concernés, la stratégie de développement des publics des sites et musées départementaux. Elle gère, de manière centralisée, la réservation des individuels et des groupes, ainsi que la médiation (conception et mise en œuvre de l'offre, des outils de visite et des activités). Dans ce cadre le public scolaire constitue un public prioritaire.

La cellule est composée de 4 agents permanents, de 8 médiateurs vacataires et bénéficie de l'appui de 8 agents sur sites, la plupart polyvalents, assurant des missions de médiation.

Les sites et musées gérés par le Département de la Seine-Maritime sont :

- **Le musée des Traditions et Arts normands – Château de Martainville ;**
- **Le musée Victor Hugo – maison Vacquerie ;**
- **Le théâtre romain de Lillebonne ;**
- **Les jardins de l'abbaye Saint-Georges de Saint-Martin-de-Boscherville ;**
- **L'abbaye de Jumièges ;**
- **Le parc de Clères ;**
- **Le colombier de Boos**

Missions et profil

Il est attendu du professeur-relais une solide expérience dans le portage de projets pluridisciplinaires prenant appui sur les programmes scolaires en lien avec un ou des domaines de l'EAC ainsi qu'une habitude et le goût du travail en équipe.

Vous exercez votre mission de professeur-relais, une demi-journée par semaine, en service éducatif auprès des sites départementaux de Seine-Maritime, à Rouen, au sein de l'Hôtel du Département.

<https://www.seinemaritime.fr/mes-activites/sites-et-musees.html>

Vous travaillez en étroite collaboration avec la cellule Développement des publics et avec la DAAC.

Vous apportez votre expertise à l'équipe de la cellule Développement des publics pour améliorer l'accueil des personnels enseignants désireux de préparer une visite de classe, vous assurez auprès de ces enseignants un travail de conseil et d'accompagnement des projets pédagogiques au service du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève

Vous êtes force de propositions pour identifier des axes pédagogiques, pour chaque cycle (6^{ème} -5^{ème}, 4^{ème} -3^{ème} et lycée), axes qui permettront aux enseignants d'intégrer la visite des sites et musées dans le cadre des programmes scolaires et des enjeux de l'éducation artistique et culturelle. Vous proposez des parcours multi-sites avec des entrées pédagogiques diversifiées et veillez à proposer quelques outils inter-degrés,

Vous élaborez des outils pédagogiques, notamment interdisciplinaires et numériques, à destination des enseignants du second degré et les valorisez, en particulier par le biais du site académique EAC.

Vous concevez et mettez en œuvre de possibles stages de formation à destination des enseignants, en lien avec les IA-IPR de référence, la délégation académique à l'action culturelle, dans le cadre du PRAF.

Vous contribuez à la réflexion globale et à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique de l'élève avec l'ensemble des professeurs-relais de l'académie.

Il est envisagé d'accorder pour cette mission une **IMP de taux 5**.

Les candidatures motivées, accompagnées d'un curriculum vitæ, **seront adressées à la DAAC pour le 20 octobre**.

Elles seront examinées par la délégation académique à l'action culturelle, le ou les IA-IPR de référence et par la structure culturelle concernée.

Les candidats pourront avant de transmettre leur candidature contacter la DAAC et Elizabeth LADRAT, responsable de la cellule Développement des publics des sites et musées.

Agnès LELIEVRE
Délégation académique
A l'action culturelle
06 71 22 77 70
daac@ac-normandie.fr

Elisabeth LADRAT
Responsable de la cellule
Développement des publics
Des sites et musées départementaux
02 35 15 69 97
elisabeth.ladrat@seinemaritime.fr